

**Politique en
matière d'arme-
ments classiques**

confiance. Important en soi, cet événement favoriserait en outre d'autres progrès dans le domaine du contrôle des armes et du désarmement.

Le Canada accorde en outre une attention prioritaire à la limitation des transferts d'armes classiques. Au fil des années, nous avons mis en vigueur une politique restrictive à l'égard des exportations militaires, bon exemple d'un domaine dans lequel le Canada prend ses propres décisions. Il suffit de penser aux nombreuses guerres qui ont eu lieu depuis 1945, toutes mettant en cause des armes classiques, pour comprendre qu'il y a lieu d'attribuer une plus grande attention à cette question. Le Canada a recommandé vivement que les Nations Unies s'en occupent davantage en réunissant, dans un premier temps, des renseignements sur des transferts d'armes classiques à l'aide de rapports présentés par les États membres. Il existe une forte opposition au contrôle de la production et des transferts d'armes classiques, mais le Canada continuera à encourager une plus grande ouverture d'esprit pour ensuite chercher à faire adopter les mesures de contrôle dont on aura convenu.

Le Canada participe également d'autres façons aux négociations internationales actuelles et autres activités dans le domaine du désarmement. Nous souhaitons encore poursuivre la stratégie d'asphyxie annoncée par le Premier ministre à la session spéciale des Nations Unies sur le désarmement en 1978. Il a proposé alors que la communauté internationale tâche de s'entendre sur quatre mesures qui, prises ensemble, ralentiraient et finalement mettraient un frein à la course aux armes nucléaires stratégiques. Ces mesures étaient les suivantes: interdiction absolue des essais nucléaires; interdiction des essais en vol de nouveaux véhicules de lancement stratégiques; interdiction de la production de matières fissiles destinées aux armements; et un accord visant à limiter et ensuite à réduire progressivement les dépenses militaires consacrées aux nouveaux systèmes d'armes stratégiques. Jusqu'à présent, les États dotés d'armes nucléaires ont accueilli ces propositions avec très peu d'enthousiasme. Ils s'opposent notamment à l'interdiction de produire des matières fissiles à des fins d'armes et, dans l'attente d'autres progrès au cours des négociations SALT, à l'interdiction des essais en vol de nouveaux véhicules de lancement stratégiques. Tout en convenant de la priorité des négociations SALT, nous refusons d'abandonner nos idées et nous avons l'intention de les promouvoir chaque fois que nous le jugeons opportun.

En outre, nous pressons les États-Unis, l'Union soviétique et le Royaume-Uni de mener à bonne fin leurs négociations en vue d'un traité visant l'interdiction absolue des essais nucléaires. Nous avons espéré qu'ils pourraient s'entendre sur un projet d'accord avant la tenue de la Conférence d'examen sur le Traité sur la non-prolifération, mais cela est impossible en raison de la situation internationale actuelle. Dans l'intervalle, nous participons à la mise au point des modalités de vérification dans le cas d'une interdiction des essais nucléaires.

Malheureusement, les États semblent peu disposés à réduire leurs dépenses militaires au chapitre des nouveaux systèmes d'armes stratégiques, troisième élément de la stratégie d'asphyxie. A moins de réduire la concurrence en matière de nouvelles armes, il est peu probable que nous réussissions à mettre un frein à la course aux armements dans son ensemble.